

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

68680 Kembs







Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](https://georisques.gouv.fr/cgu)

## 5 Risques naturels identifiés :

	REMONTÉE DE NAPPE	 sur ma commune : <b>EXISTANT</b>
	SÉISME	 sur ma commune : <b>MODÉRÉ</b>
	MOUVEMENTS DE TERRAIN	 sur ma commune : <b>EXISTANT</b>
	RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	 sur ma commune : <b>MODÉRÉ</b>
	RADON	 sur ma commune : <b>FAIBLE</b>

## 3 Risques technologiques identifiés :

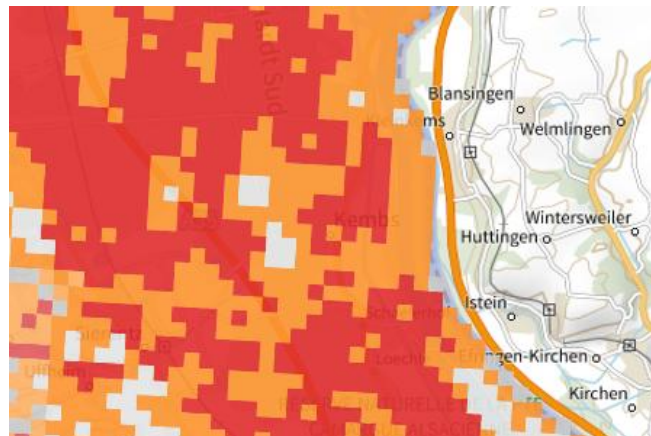
	CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	 sur ma commune : <b>CONCERNÉ</b>
	POLLUTION DES SOLS	 sur ma commune : <b>CONCERNÉ</b>
	RUPTURE DE BARRAGE	 sur ma commune : <b>CONCERNÉ</b>

# Risque de remontées de nappe sur Kembs

## Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

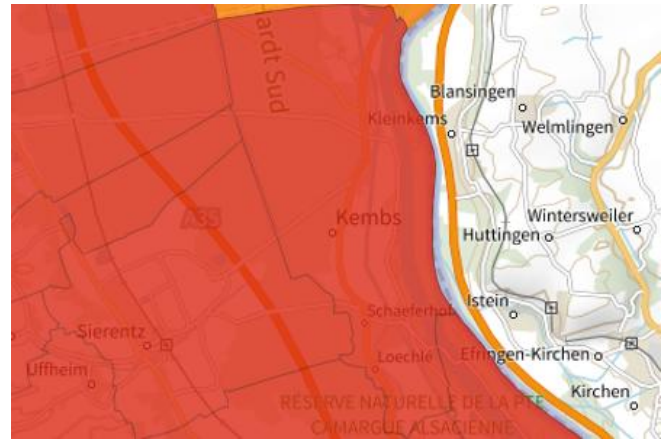
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

# Risque de séisme sur Kembs

## Risque sur la commune MODÉRÉ

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### DDRM : DDRM68

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



### SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **4/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque de mouvements de terrain sur Kembs

**Risque sur la commune** **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

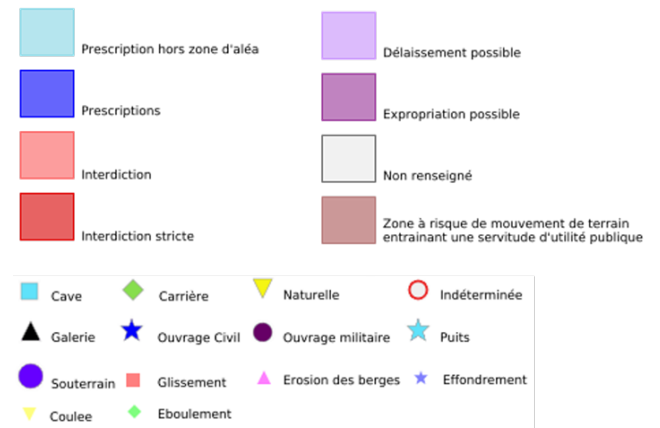
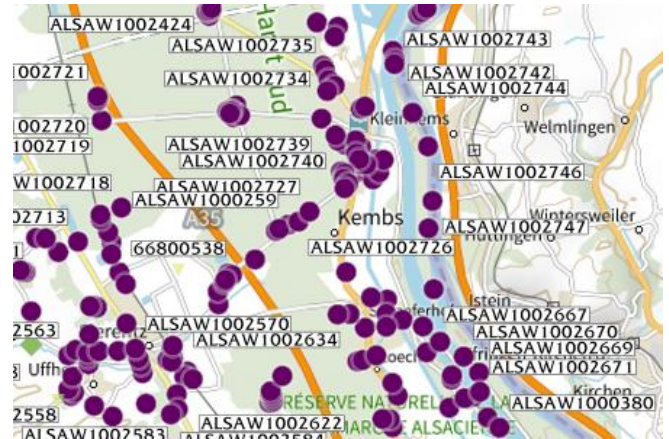
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

## Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



## Informations détaillées :

**i** **DDRM : DDRM68**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)  
[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)  
[Tassements différentiels](#)

## 1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

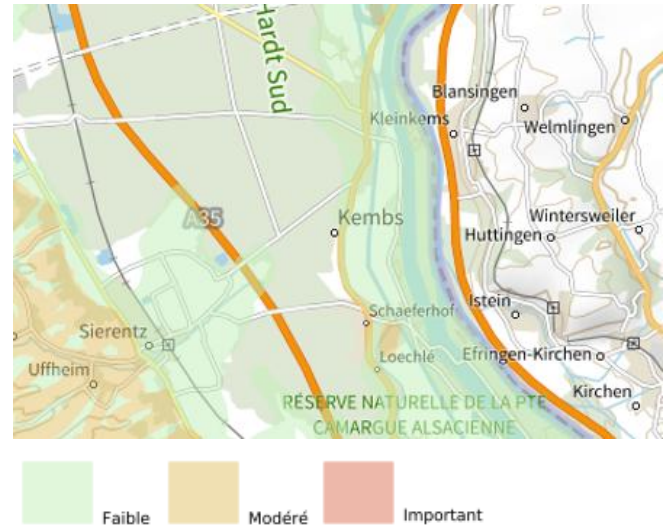
# Risque de mouvements de terrain sur Kembs

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 1.

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Kembs

 Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



## Informations détaillées :



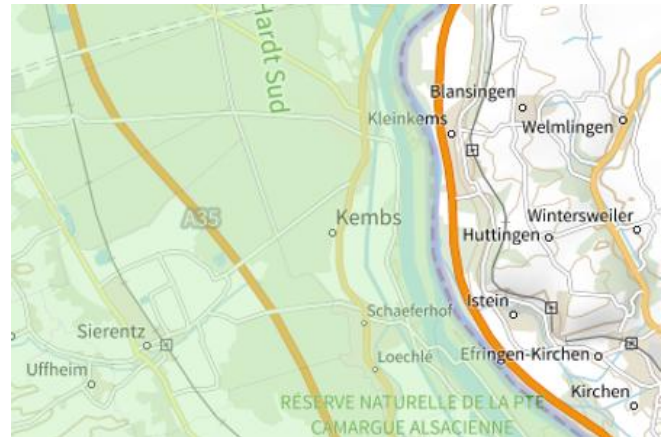
### **RGA : Échelle réglementaire et obligations associées**

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de 2/3.  
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

# Risque radon sur Kembs

**Risque sur la commune** FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations**

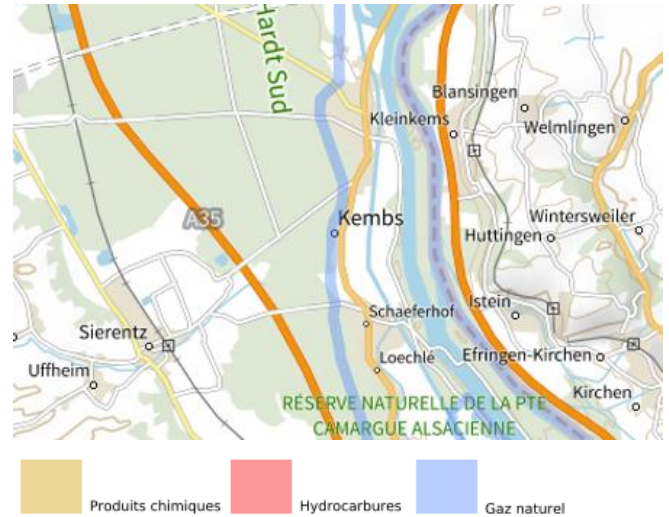
Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Canalisations de transport de matières dangereuses sur Kembs

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



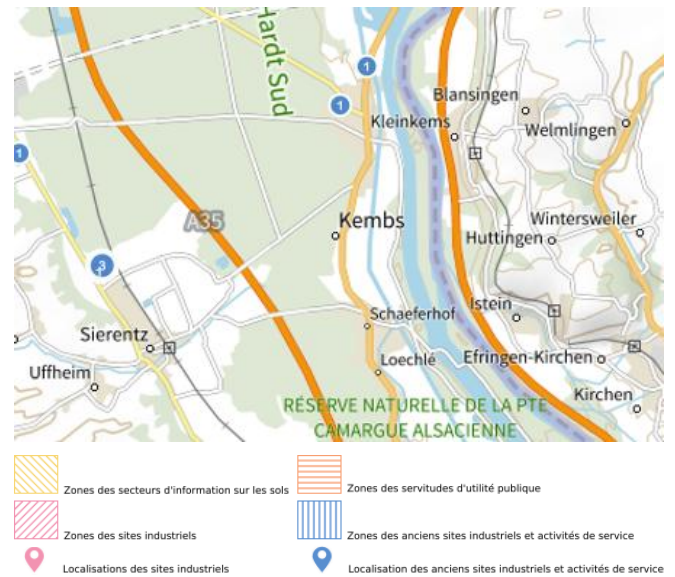
# Risque de pollution des sols sur Kembs

## Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

### Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 5 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.  
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

# Risque rupture de barrage sur Kembs

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.

Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

## Informations détaillées :



### DDRM : **DDRM68**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Rupture de barrage](#)

# Annexe 1 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

64 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
ALSAW1000096	cave	Brasserie
ALSAW1000253	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1000254	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1000255	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1000256	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1000257	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1000258	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1000259	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1000260	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002464	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002465	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002466	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002467	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002635	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002636	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002647	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002648	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002651	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002652	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002657	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002658	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002659	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002660	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002661	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002662	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002663	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002666	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002667	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002668	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002724	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002726	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002727	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002729	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002732	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002734	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002735	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002736	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002737	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002738	ouvrage militaire	Casemate

Identifiant	Type	Nom
ALSAW1002739	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002740	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002741	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002742	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002743	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002744	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002745	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002746	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002747	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002749	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002750	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002751	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002752	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002753	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002754	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002756	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002757	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002758	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002759	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002760	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002761	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002762	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002763	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002764	ouvrage militaire	Casemate
ALSAW1002765	ouvrage militaire	Casemate

## Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

5 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3769078	Transports - Logistique, ex Fabrique de	Indéterminé	
SSP3769077	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3769076	Station service	Indéterminé	
SSP3769074	Fabrication de faux plafonds Menuiserie-	Indéterminé	
SSP3766499	Déchetterie Zwischen den Zwei Strassen	En arrêt	



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

## Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



## Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR,** d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



## Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT,** évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités

